



LYCÉE BONAPARTE – DOHA

DATE : 24 OCTOBRE 2016

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE - 24 OCTOBRE 2016 -

Horaires : 18h15 à 20h15

Liste des membres :

NOM Prénom	Fonction
M. DESEEZ Olivier	Conseiller de coopération et d'action culturelle
M. ALZINA Georges	Inspecteur de l'Éducation Nationale en résidence à Abu Dhabi.
M. VALENTIN Marc	Proviseur
M. PERNOT Jean-Claude	Directeur
M. BOURLAND Marc	Président du comité de gestion
M ^{me} LAMY Sylvie	Attachée de coopération éducative et linguistique
M ^{me} CHIROL Catherine	Parent d'élève
M ^{me} CLEMENT Hada	Parent d'élève
M ^{me} COLLIN Marguerite	Parent d'élève
M ^{me} DEPIERREFEU Fabienne	Parent d'élève
M ^{me} DEROY Audrey	Parent d'élève
M ^{me} ERULIN Valérie	Parent d'élève
M ^{me} HORECZKY Carole	Parent d'élève
M ^{me} KOLIAI Radia	Parent d'élève



M ^{me} PIGEAUD Anne	Parent d'élève
M ^{me} SAEB Hatoun	Parent d'élève
M ^{me} TABI Sonia	Parent d'élève
M ^{me} PINEDE Carine	Professeur des écoles
M ^{me} BENSMAIL Béatrice	Professeur des écoles
M ^{me} HAJAR Lina	Professeur des écoles
M ^{me} CANGAN Sophie	Professeur des écoles
M ^{me} ROBIN Vanessa	Professeur des écoles
M ^{me} PERNOT Valérie	Professeur des écoles
M ^{me} KUSHTOBAN Mayssa	Professeur des écoles
M ^{me} GRANDE Sandrine	Professeur des écoles
M. ROCHEL Franck	Professeur des écoles
M ^{me} DEPOUTOT Claire	Professeur des écoles
M. HOMAWOO Éliane	Professeur des écoles
M ^{me} CARRÈRE Claire-Lise	Professeur des écoles
M ^{me} PACK Sandrine	Professeur des écoles
M ^{me} HARIRI Razane	Professeur de langue anglaise
M ^{me} MOKRANE Khalil	Professeur de langue arabe



Excusés ou remplacés:

M. ALZINA Georges	Inspecteur de l'Éducation Nationale en résidence à Abu Dhabi.
M. DESEEZ Olivier	Conseiller de coopération et d'action culturelle
M. VALENTIN Marc	Proviseur
M. BOURLAND Marc	Président du comité de gestion
M ^{me} LAMY Sylvie	Attachée de coopération éducative et linguistique
M ^{me} HORECZKY Carole	Parent d'élève
M ^{me} ERULIN Valérie	Parent d'élève

Remplaçants ou invités:

M. ZAMORA Cyril	Secrétaire adjoint du Comité de Gestion
Mme BOURLE Virginie	Déléguée permanente du comité de gestion
M. LION Christophe	Suppléant du Président du comité de gestion



Ordre du jour

- 1- Le CR du précédent conseil d'école : approbation
- 2- Le règlement intérieur
- 3- Le bilan de la rentrée (enseignants, élèves, locaux) et la carte scolaire avec la structure pédagogique de l'école primaire
- 4- Le projet d'école et d'établissement
- 5- Les projets pédagogiques pour l'année scolaire (en prévisionnel)
- 6- Les nouveaux programmes
- 7- Les élèves en difficulté et les élèves à profil particuliers
- 8- Le Plan Régional de Formation des enseignants
- 9- Le budget et les commandes
- 10- Le conseil des élèves
- 11- Questions diverses parentales (20 minutes)

Documents fournis en amont :

- PV du conseil d'école du 24 mai 2016. Sur le site.
- Règlement intérieur envoyé
- Conseil des élèves CR

Documents fournis lors de la réunion :

- Document AEFÉ : scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers
- Doc repère sur les 40 ans du lycée Bonaparte

Membres siégeant avec voix délibérative :

Parents d'élèves, enseignants de la classe, directeur → Circulaire AEFÉ n°2261 du 23 septembre 2014 sur l'organisation et fonctionnement des instances des établissements relevant de l'AEFE).

Secrétaire de séance ce jour :

Mme Audrey DERROY

Début de la séance : 18h20



Déroulement de la séance

1. Le PV du précédent conseil d'école du 24 mai 2016: approbation

Le compte-rendu est approuvé par les membres présents du conseil, à l'unanimité.

2. Le règlement intérieur :

- Quelques retouches proposées lors du dernier conseil des maîtres du 10 octobre 2016.
 - . §19 : Les vélos ne doivent pas circuler dans l'école comme les trottinettes.
 - . §2 : Le portillon de liaison entre l'école maternelle et la cour du collège est ouvert au personnel uniquement.
A partir du CP, les parents n'ont pas accès à la cour de l'école élémentaire, ne peuvent pas la traverser. La cour est réservée aux élèves : problème de sécurité.
 - . §14 : Information : relire le passage concernant l'infirmerie et les évictions scolaires.

Le règlement est approuvé par les membres présents du conseil, à l'unanimité pour l'année 2016/2017.

NB : il est toujours possible d'ajouter un addendum en cours d'année si besoin qui sera voté au conseil d'école suivant.

3. Le bilan de la rentrée :

Professeurs et encadrement:

- . La structure ne varie pas ; même nombre d'enseignants. 32 classes avec 33 professeurs de classe. (Deux mi-temps)
- . 12 ASEM
- . 7 AVS qui accompagnent les enfants à besoins particuliers, 9 à la rentrée.
- . 8 professeurs d'anglais, 5 professeurs d'arabe, 1 professeur de français langue de scolarisation, 1 professeur de sport (2 jours et deux heures) 1 maître-nageur, 1 professeur d'arts plastiques (10h / semaine)

2 nouveaux professeurs en maternelle et 4 nouveaux en élémentaire

13 professeurs titulaires, résidents, payés par l'AEFE.

2 professeurs titulaires non résidents (quand il n'y a plus de poste de résident libre ou une impossibilité à l'obtenir : exemple refus d'une académie)

1 titulaire retraité

1 titulaire du secondaire + 1 en LV

Il y a donc 17 titulaires sur 33 professeurs



1 professeur des écoles est remplacé jusqu'à la fin du premier trimestre (congés de maternité) de même pour un professeur d'anglais et une ASEM.

- Élèves :

Il y a 794 élèves inscrits payants.

Il reste des places libres uniquement en CM1.

Dans certaines classes il y a quelques élèves en plus / nombre limite choisi à cause des espaces et de la pédagogie. Exemple 25 élèves en CP, 26 en CE1 et CE2...

- Difficultés et remarques :

Les problèmes de circulation dans l'établissement qui génèrent des retards. Les déplacements entre les classes des bâtiments P et les classes de langues sont longs ... les élèves en profitent ! Les emplois du temps sont extrêmement compliqués (manque de salles et d'espaces de travail)

Les espaces de sport et motricité en maternelle sont réduits.

La construction des nouveaux bâtiments devra prendre en compte ces données.

Excellente rentrée dans l'ensemble ; la problématique première reste le « turn over » des élèves : en chiffres → 289 nouveaux élèves cette année dont évidemment 100 PS → 189 nouveaux élèves sur les autres niveaux (plus d'un quart des effectifs)

Il y a eu 82 radiations ou désistements depuis le 1^{er} septembre ! Dans une classe de CP : 7 élèves.

La rentrée se termine seulement avec l'arrivée de ces vacances.

4. Le projet d'école et d'établissement

Il a été bâti en 2013 pour la rentrée 2013 (il n'existait pas auparavant en tant que tel) et révisé et réactualisé chaque année depuis. Il faudrait en construire un nouveau mais cela ne peut se faire qu'en parallèle avec le projet d'établissement qui lui sera lancé l'an prochain.

On conservera le projet actuel avec ses 4 axes :

- Assurer la réussite de tous les élèves
- Promouvoir les langues vivantes : le plurilinguisme
- Ouvrir les élèves à la culture
- Apprendre le respect des différences et développer les compétences sociales et civiques (apprendre à vivre ensemble)

Retour sur les remarques de certains parents étudiées en réunion préliminaire au conseil d'école.

Certains projets sont encore en discussion et s'appuieront sur le projet d'école.



5. Les projets pédagogiques pour l'année :

Pour le moment sont définis :

22 projets en maternelle

20 en élémentaire

Pour un total de demande de budgétisation de 186000 QR

Il faut noter que certains projets sont très lourds et concernent de très nombreux élèves

- Astronomie et désert : 200 élèves de CM avec une nuit dans le désert et l'observation du ciel. Présence d'astronome de l'observatoire de Paris et encadrement par des professeurs du secondaire.
- Un projet voile sur deux niveaux : 200 élèves de CE2 et CM1 ; En continuité de celui de l'an passé qui concernait trois CE2.
- Le projet escrime qui fait travailler 12 classes de cycle II donc 300 élèves pendant 8 semaines qui coûte 24000 QR. Cela rentre dans le cadre des programmes et permet de faire travailler les élèves avec un professionnel pour un coût finalement modique par élève.
- Un projet auteur de BD en résidence qui concernera les 4 classes de CM2 : 100 élèves pour les amener à réfléchir sur le travail qui mène à l'écriture sous ce format.
- Le projet francophonie qui va réunir toutes les classes de l'école élémentaire remplacera le projet sciences en fête cette année. Les classes travailleront sur la langue dans toutes ses formes : lue, écrite, chantée, dite ...cela durant la semaine de la francophonie.
- NB/ La course contre la faim ne sera pas renouvelée cette année : le directeur fait remarquer qu'un projet est mené par des ou un enseignant et lorsque celui-ci ou ceux-ci s'effacent, le projet lui aussi disparaît ; ce qui est normal ; on ne peut demander et obliger quelqu'un à s'investir ou d'autres à reprendre le flambeau si personne ne le souhaite.
- Le marché de Noël aura lieu ; les enseignants motivés participeront avec leurs élèves à diverses représentations et présentations. Il n'y aura pas de vente d'objets fabriqués par les élèves : lassitude des enseignants et rapport pédagogique oublié !
Discussion sur le retour du Conseil d'École de février et le problème soulevé de la répartition des bénéfices retirés lors de ces ventes.
Le marché de Noël est un moment convivial qui permet à tous de se retrouver autour de travaux des élèves.
Date fixée le 3 décembre. En raison d'impératifs : rugby le 10 et journée nationale le 18.

6. Les nouveaux programmes et nouveaux cycles :

Ils s'appliquent cette année.

Les nouveaux cycles

- 2 : du CP au CE2



- 3 : du CM1 à la 6^{ème} qui reste au collège bien entendu mais les programmations seront en continuum avec celles des classes de CM de l'école primaire.

Les compétences de fin de cycle seront évaluées en fin de 6^{ème}. De même il y aura cette évaluation en fin de CE2.

Le cycle 2 va permettre d'asseoir l'apprentissage de la lecture en 3 années, ce qui est très bien.

Les professeurs ont travaillé sur les programmations qui permettent de travailler par niveau. Il reste la mise en forme pour les livrets mis à disposition des parents : il faut trouver le bon support en attendant qu'un livret électronique soit délivré par l'Éducation Nationale. C'est un travail long et fastidieux même s'il est intéressant pour les enseignants.

7. Les élèves à profil particulier :

Ce sont les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)

Voir le document mis en ligne par l'AEFE concernant tous les enfants ne pouvant suivre facilement un cursus normal pour des raisons physiologiques, psychologiques ou autres.

Demande de diffusion pour informer au mieux les parents : il sera mis en ligne sur le site.

Faire connaître la MDPH pour les parents de nationalité française pour les prises en charge. Il est possible d'enregistrer un enfant dans la circonscription scolaire de son choix en France et cela facilite grandement le retour.

A l'école 15 enfants auront un suivi avec un PPS (Plan Personnalisé de Suivi) et un accompagnement avec une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) à la rentrée du 6 novembre.

Il faut noter les réussites : un enfant n'aura plus d'accompagnement AVS à partir de cette date car ce n'est plus une nécessité (il a passé 4 années avec ce soutien au sein de notre école)

Il y a 2 PAP : enfants à troubles « dys » ...dyslexie, dyspraxie, dyscalculie... (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

Les PPRE (Plan Personnalisés de Réussite Éducative) seront en nombre : il s'agit des élèves avec des difficultés proprement scolaires et ils sont aidés par le ou des enseignants dans le cadre du travail quotidien (soutiens, différenciation...) ; ils sont actuellement en construction.

Les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : 15 à l'école primaire ; ce sont les suivis purement médicaux

Le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en ligne des documents intéressants directement les familles.

Texte du 25/09/2015 : répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves ; quel plan pour qui ?

Texte du BO du 25/08/2016 : le parcours des élèves en situation de handicap.

À noter qu'à l'étranger et en particulier au lycée Bonaparte il n'y a pas de réseau avec des maîtres spécialisés, une psychologue, une orthophoniste ...

Question des parents à propos de la demande d'une psychologue qui interviendrait au lycée Bonaparte (voté en conseil d'école du 24 mai à l'unanimité puis au conseil d'établissement suivant de la même manière)



Le comité de gestion répond que la demande n'a pas été encore formulée explicitement : il faudra une demande ciblée du directeur et du proviseur.

Le directeur rappelle suite à une question que l'AEFE n'ouvrira pas de poste de détaché sur ce domaine et que ce ne peut être qu'un contrat local payé par l'établissement. Une psychologue scolaire est membre de la fonction publique ...

NB : Une personne a été embauchée pour 4 heures par semaine pour travailler avec le directeur sur le suivi des dossiers (garder une mémoire) + le secondaire

8. Le plan régional de formation des enseignants :

Les enseignants vont se former sur les outils pédagogiques chaque année (droit à la formation) C'est très bien organisé sur la zone.

Il y aura 20 stagiaires cette année ; 3 sont déjà parties : des enseignantes débutantes qui ont bénéficié d'une formation dite initiale durant 3 jours, ce qui est évidemment un élément important d'apprentissage du métier ; l'avantage du tempo c'est la mise en place de réflexion sur le métier dès le début d'année.

La problématique pourrait être celle du remplacement (personne adéquate et coût induit)

Concernant les remplacements : en cette période un groupe de volontaires pour effectuer des remplacements et découvrir le métier est en observation dans l'école. Ces personnes après une réunion ultérieure avec le directeur auront la possibilité de remplacer dans les classes puis pourquoi pas et selon leurs qualités et leurs envie de postuler ensuite sur des postes fixes.

Cette méthode permet ainsi d'éviter la dispersion dans les classes des élèves lors des absences non prévisibles surtout puisqu'il y a un pool de remplaçants à disposition du directeur en cas de besoin.

9. Budget et commandes :

Le budget 2017 est encore en préparation et les décisions d'arbitrage seront prises fin novembre avec le Comité de Gestion des parents.

A noter cette année les nouveaux programmes qui engendreront probablement des coûts supplémentaires concernant l'achat de manuels scolaires.

Le budget devra être repensé sur cette ligne budgétaire.

Les enseignants devront présenter leurs besoins rapidement pour évaluation.

10. Conseil des élèves :

Cf : CR du conseil des élèves du jeudi 17 octobre 2016.



Des questions récurrentes évidemment mais c'est le jeu de cette démocratie participative avec les élèves et il n'est pas facile de prendre la parole pour des enfants de CP en début d'année devant leurs pairs ...

Les résultats sont tout de même éloquentes : on pense aux toilettes récemment construites, aux 4 tables de pingpong, aux toiles faisant de l'ombre au-dessus des cours, aux bancs et tables ajoutées ...

11. Questions diverses des parents (4 questions sélectionnées) :

- Le recrutement d'une psychologue scolaire :

Voir plus haut

- Le bilan de l'alerte confinement :

A chaque évacuation il y a un bilan établi en fonction des remontées de tous les acteurs. Les enseignements tirés permettent de trouver des solutions et des travaux sont parfois entrepris par le comité de gestion pour pallier à certains manques. L'organisation peut être revue. Exemple : les sonneries.

Les bilans des deux derniers exercices (confinement et incendie) sont présentés par le directeur mais évidemment ceux-ci ne sont pas diffusés.

Certaines directives sont répétées (portes fermées, cahiers d'appel ...)

Les enseignants reçoivent les directives par information ou formation (exemple : aux premiers secours)

Rappel : dans certains cas si l'alerte a lieu lorsque les parents sont dans l'établissement ceux qui sont encore avec leurs enfants doivent les accompagner sur le point de rassemblement, les autres qui sont à l'intérieur s'y rendent seuls, les élèves, déjà dans la cour ou les classes, sont emmenés par les professeurs.

Les remplaçants suivent les consignes affichées et leurs collègues. C'est toujours un peu plus compliqué et plus lent en maternelle.

- Les procédures en cas de maladie contagieuse :

L'affaire récente concernant la grippe A et l'anxiété qui a été générée ne remet pas en cause la procédure générale. Un délai un peu long dû au weekend et à la transmission donc lente de l'information a perturbé la logique de ce travail d'information ainsi qu'une transmission d'un document du SEC mal écrit et donc mal interprété par les parents.

La grippe A est une grippe saisonnière et ne fait pas l'objet en soi d'un traitement particulier. Il faut que les parents relisent bien le protocole qui est écrit dans le règlement intérieur



concernant les avertissements donnés relatifs aux maladies infectieuses qui sont courantes dans les écoles.

- Utilisation du système « pronote »

Le projet présenté lors du conseil d'école l'an passé est resté en sommeil en raison de la précaution prise par le directeur car il y a eu des changements de personnel en informatique durant l'été.

Cela devrait être mis en route en janvier. La formation du personnel est prévue rapidement.

Dans quel cadre :

- Oui pour l'infirmerie
- Oui pour les appels du matin (retards, absences)
- Non pour les emplois du temps car les modules informatiques sont prévus pour le secondaire et ne sont pas adaptables pour les EDT complexes en horaires de l'école primaire
- Non pour les livrets : pas de compatibilité pour l'instant
- Oui pour la communication en direction des parents mais selon les besoins et les souhaits des enseignants
- Attention : Ce n'est pas souhaitable que les devoirs soient mis en ligne systématiquement à l'école primaire (raisons pédagogiques) mais les professeurs pourront s'en servir pour renforcer leurs demandes, installer des outils, proposer des travaux ...

- Question des professeurs d'arabe :

Après la réunion préparatoire avec les parents et une question à ce sujet le directeur a fait remarquer que le nombre de livres présents à la BCD en langue arabe était inférieur à 20 !

De fait 200 livres sont présents dans l'école mais non répertoriés : les élèves ne peuvent les sortir.

Demande d'aide aux parents pour les trier puis les mettre sur le site « hiboutheque » après évidemment traduction des titres.

Un projet d'achat de livres neufs est aussi lancé en parallèle.

La séance est levée à 20h10.